

DOSSIER ÉDUCATIF DE L'ENFANT

Les services de garde éducatifs à l'enfance ont désormais l'obligation de tenir un dossier éducatif pour chaque enfant dans le but de :

- Favoriser les échanges avec le parent;
- Soutenir la détection de difficultés, le cas échéant;
- Faciliter les différentes transitions.

Chaque année, le service de garde doit transmettre au parent, au plus tard le 15 décembre et le 15 juin, un portrait périodique du développement de l'enfant.

- Le portrait présente une vue d'ensemble de l'état du développement dans les domaines physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif (décrits au verso).
- L'évolution du développement de l'enfant peut être observée d'un portrait à l'autre.
- Le portrait n'est pas un bulletin et ne contient pas de cibles à atteindre.
- Le service de garde doit rencontrer le parent, s'il en fait la demande, pour discuter du portrait de son enfant.

Rappel

- Le partenariat entre le service de garde et le parent est essentiel au développement harmonieux de l'enfant.

Confidentialité

- L'autorisation du parent est nécessaire pour la transmission du dossier éducatif à un tiers.

Portrait périodique

- Le portrait périodique présente une vue d'ensemble de l'état du développement de l'enfant dans chacun des domaines. Son contenu s'appuie sur les observations faites au quotidien au service de garde éducatif à l'enfance.

Les domaines de développement de l'enfant

Domaine physique et moteur	L'enfant développe ses habiletés motrices en jouant. Il prend conscience de son corps en mouvement. Il développe ses sens en explorant le monde qui l'entoure. Il se sensibilise à l'importance des saines habitudes de vie et à la sécurité.
Domaine social et affectif	L'enfant s'intéresse aux autres et développe ses habiletés sociales pour vivre des relations harmonieuses. Il participe à la vie de groupe et apprend à respecter les règles de vie. L'enfant apprend à mieux se connaître, à comprendre, à exprimer et à réguler ses émotions. Il fait des choix en fonction de ses goûts, de ses intérêts et de ses besoins. Il développe son estime de soi et sa confiance en sa capacité d'apprendre. Il acquiert de l'autonomie en vivant toutes sortes d'expériences positives.
Domaine langagier	L'enfant développe ses habiletés pour communiquer, pour exprimer ses idées, ses besoins et pour comprendre les idées des autres. Il élargit son vocabulaire en interagissant avec ses pairs et les adultes qui l'entourent. Il s'éveille à la lecture et à l'écriture.
Domaine cognitif	L'enfant développe des stratégies et acquiert des connaissances pour comprendre de mieux en mieux le monde qui l'entoure. Il expérimente la résolution de problèmes et la prise de décision. Il s'éveille aux mathématiques et aux sciences.